

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL
(C.D.A.C)

Réunion du vendredi 18 mars 2016

I- Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale

Réunie le 18 mars 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a émis un avis favorable à l'unanimité, à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale pour la création par transfert et extension d'un ensemble commercial (Intermarché) situé rue Durou sur la commune de Bergerac.

Le projet concerne la démolition d'un ensemble de bâtiments dont l'actuel Intermarché de 880 m² et la reconstruction d'un ensemble commercial sous la même enseigne d'une surface de vente de 2 458,30 m² composée d'un supermarché de 2 025 m² de surface de vente, d'une galerie commerciale de 433,30 m² comportant 4 cellules commerciales et d'un point de retrait permanent composé de 4 pistes de ravitaillement.

II- Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale

Réunie le 18 mars 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a émis un avis favorable à la majorité, à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale concernant le projet de création d'un commerce de détail de bricolage d'une surface de vente de 6 300 m², sous enseigne Brico Dépôt, sur la commune de Creysse.